

Les faits marquants

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

15 JANVIER 2024

La présidente de l'Arcep, Laure de La Raudière, est auditionnée par le Comité de pilotage des États généraux de l'information. L'Autorité explique notamment que les IA génératives généralistes pourraient devenir de nouvelles portes d'accès à l'internet et à l'information en ligne, avec des enjeux potentiels pour l'ouverture d'internet.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

MARS 2024

L'Arcep transmet à la Commission européenne sa réponse à la consultation publique lancée par l'exécutif européen sur l'IA générative. L'Autorité met notamment en avant les opportunités, les enjeux économiques et concurrentiels de l'IA générative ainsi que son empreinte environnementale, encore mal évaluée, et les possibles risques pour l'ouverture d'internet.

DONNÉES

22 MAI 2024

Deux nouvelles missions sont confiées à l'Arcep : réguler les services *cloud* et les intermédiaires de données. Dès la promulgation de la loi lui confiant ces nouvelles compétences, l'Arcep ouvre un guichet dédié, invitant les prestataires de services d'intermédiaires de données à se notifier et à solliciter leur labellisation.

NUMÉRIQUE

15 FÉVRIER 2024

Dans le cadre de l'obligation d'interopérabilité des messageries instantanées (DMA), le BEREC rend à la Commission européenne son avis sur le projet d'offre de référence de Meta pour sa messagerie WhatsApp.

ÉCOCONCEPTION

17 MAI 2024

L'Arcep et l'Arcom publient, en lien avec l'ADEME, le référentiel général de l'écoconception des services numériques. Réalisé avec la collaboration de la DINUM, de l'Inria et de la CNIL, ce document vise à établir une grille de référence œuvrant à réduire l'empreinte environnementale des services (sites, plateformes, streaming vidéo, agents conversationnels, etc.). Il rassemble ainsi 78 critères et fiches pratiques pour accompagner les professionnels du numérique dans la construction de démarches volontaires d'écoconception.

ÉCOCONCEPTION

26 JUILLET 2024

Dans le cadre de la préparation des nouvelles règles européennes sur l'écoconception des ordinateurs, ainsi que du prochain plan de travail de la Commission européenne sur ce sujet, l'Arcep publie des propositions issues de ses travaux pour promouvoir l'écoconception numérique au sein de l'Union européenne. Parmi celles-ci figurent la mise en place d'une obligation de maintien des systèmes d'exploitation des ordinateurs pendant une durée de 10 ans, ainsi que l'élargissement des objectifs européens sur l'écoconception aux services numériques.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

4 JUILLET 2024

L'Arcep organise une table ronde « IA générative : nouvelle porte d'entrée vers l'internet » avec Célia Zolynski, professeure de droit, Jean Cattan, secrétaire général du CNUM, et Frédéric Alexandre, directeur de recherche à l'Inria. Elle publie le même jour l'édition 2024 du rapport sur l'état de l'internet, qui intègre pour la première fois un chapitre dédié à l'intelligence artificielle.

ENVIRONNEMENT

7 OCTOBRE 2024

L'Arcom et l'Arcep publient, en collaboration avec l'ADEME, une étude sur l'impact environnemental des usages audiovisuels, conformément à la loi « Climat et Résilience ». En 2022, les usages audiovisuels représentent 2,9 % de la consommation électrique en France soit 13 TWh, et 0,9 % de son empreinte carbone.

NUMÉRIQUE

3 OCTOBRE 2024

Le BEREC publie son rapport sur le rôle des grands fournisseurs de contenu et d'applications (FCA) et leurs relations avec les opérateurs. Il dresse un panorama des stratégies des grands acteurs du contenu et des différentes formes et dynamiques de relations avec les opérateurs télécoms, en s'appuyant sur plusieurs études de cas.

IPV6

2025

D'après les prévisions fournies par les opérateurs, la transition vers IPv6 devrait être quasiment terminée pour les offres grand public d'ici fin 2027. Pour les offres à destination des professionnels et des entreprises, la transition pourrait prendre quelques années de plus. Sur les 100 pays avec le plus d'internautes, la France passe de la troisième à la deuxième place en termes d'utilisation IPv6, avec un taux grand public et entreprise estimé à 68,6 % en février 2025.

CLOUD

14 OCTOBRE 2024

L'Arcep lance une consultation publique dans le cadre de ses nouvelles missions confiées par la loi SREN en matière de régulation des prestataires d'intermédiation de données et des services de *cloud*. Elle invite tous les acteurs concernés par l'usage des services *cloud* ainsi que les fournisseurs de services *cloud* à donner leur avis sur les orientations qu'elle envisage de prendre.

INTERCONNEXION

10 DÉCEMBRE 2024

Après deux ans de travail, le BEREC publie son rapport sur le marché de l'interconnexion de données. Le document présente les résultats d'une collecte de données inédite à l'échelle européenne, portant sur les données relatives à l'interconnexion entre 2017 et 2022. Le rapport souligne un fonctionnement concurrentiel du marché de l'interconnexion IP, dans la lignée des précédentes réflexions du BEREC sur le sujet.

STRATÉGIE

21 JANVIER 2025

Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep, présente la nouvelle stratégie « Ambition 2030 » lors de la cérémonie des vœux de l'Autorité. Nouvelles technologies, nouvelles attentes des utilisateurs et nouvelles compétences : avec ses 9 objectifs stratégiques et 3 modes d'action, l'Arcep adapte sa stratégie aux enjeux de l'époque. L'ambition est de veiller, à l'horizon 2030 « à doter le pays des infrastructures numériques pour les décennies à venir et de s'assurer qu'internet reste un espace de libertés ».

ENVIRONNEMENT

12 MARS 2025

La Banque mondiale et l'UIT (Union internationale des télécoms) publient un rapport intitulé « *Measuring the Environmental impact of the ICT Sector – Arcep case study* » entièrement consacré à la démarche pionnière initiée par l'Arcep. Avec son enquête annuelle « Pour un numérique soutenable » l'Arcep est le « *premier et unique régulateur sectoriel à publier régulièrement des indicateurs sur les données collectées auprès des acteurs du numérique pour évaluer et suivre dans le temps leur impact environnemental* ». La 4^e édition de cette enquête, qui intègre désormais les équipementiers de réseaux mobiles, a été publiée quelques semaines plus tard, le 17 avril 2025.

NUMÉRIQUE

3 MARS 2025

Le BEREC rend son troisième avis concernant les offres de référence pour l'interopérabilité de Facebook Messenger et de WhatsApp. Il reconnaît les améliorations apportées par Meta à la suite de ses deux premiers avis, mais pointe également quelques failles que Meta doit corriger, en particulier certaines restrictions sur l'interopérabilité de Messenger.

ÉCOCONCEPTION

19 MAI 2025

Un an après la publication du RGEN, le Forum des parties prenantes de l'écoconception numérique (ou « Forum RGEN »), instance de dialogue multipartite autour du référentiel et des enjeux d'écoconception, se réunit pour la première fois.

NEUTRALITÉ DU NET

7 MAI 2025

L'atelier du BEREC sur le *slicing* et la neutralité du net a permis aux régulateurs européens d'échanger sur les enjeux réglementaires associés à ces technologies et plus largement, sur le cadre en vigueur en matière de « services spécialisés ». Il a eu pour objectif de répondre aux questions soulevées par les acteurs du marché (opérateurs, fournisseurs de services et fabricants d'équipements) dans le contexte du déploiement de la 5G *Stand Alone* (SA) et de la possibilité accrue de services différenciés sur les réseaux mobiles.